

# RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

## A l'attention des parents d'élèves

### HORAIRES SCOLAIRES

#### **ECOLE PRIMAIRE**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h45-12h00 et 13h45-16h30

#### **ECOLE MATERNELLE**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h40-11h55 et 13h30-16h15

Les enfants sont accueillis 10 minutes avant chaque rentrée

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

Il est assuré tous les jours par le Centre de Loisirs – Rue des Acacias  
Renseignements au 04-77-35-88-74

### CANTINE SCOLAIRE (règlement intérieur joint)

Le temps de cantine est assuré par du personnel communal. Les enfants doivent être inscrits pour bénéficier du service (des feuilles d'inscription sont remises aux enfants en début d'année). Les enfants de l'école primaire se restaurent Salle Induni (Cantine centrale où sont préparés les repas). Les élèves de l'école maternelle se restaurent sur place où les repas préparés en cantine centrale sont apportés.

Les enfants doivent présenter un ticket en début de journée. Les tickets sont vendus en mairie, aux heures d'ouverture.

**Prix des tickets de cantine :** 3.20€ (si trois enfants ou plus de la même famille mangent à la cantine)  
**(à compter du 01/07/2015)** 3.40€ (si 1 ou 2 enfants de la même famille mangent à la cantine)

De nouveaux règlements intérieurs des restaurants scolaires entrent en vigueur dès la rentrée scolaire. Ces règlements ont été validés par le Conseil municipal. Nous espérons qu'ils permettront d'établir un cadre défini pour le service de la restauration.

### RAMASSAGE SCOLAIRE

Le ramassage scolaire est effectué par les Transports GOUNON.  
Une accompagnatrice est présente dans le grand car les matins et soirs.

➤ Circuit N°1 – Grand car :

Lieu de prise en charge	Matin	Soir
Les Hauts de Chabannes	8H18	16H49
La Duo	8H20	16H50
Pifoid	8H25	16H55
Quartier du Pont	8H27	16H48
CLSH / Ecole maternelle	8h30	16h45
Ecole primaire	8h35	16h40

➤ Circuit N°2 – Petit car :

Lieu de prise en charge	Matin	Soir	MERCREDI	
			MATIN	MIDI
Le Viaduc	8h15	16h46	8h10	11h46
La Rémondière	8h18	16h50	8h13	11h50
Les Ecureuils – la Jeanotte	8H22	16H43	8h17	11h43
Le Rochain	8H23	16H44	8h18	11h44
CLSH / Ecole maternelle	8H25	16H15	8h20	11h40
Ecole primaire	8H30	16H30 (départ 16h40)	8h25	11h30

L'adhésion annuelle s'élève à 60€ par enfant pour l'année scolaire 2018/2019. En cours d'année, les adhésions trimestrielles seront possibles (20€ par trimestre) seulement pour les inscriptions en cours d'année.

Tout trimestre entamé sera dû.

Les inscriptions au transport scolaire se font obligatoirement en mairie (même pour le transport vers ou à partir du Centre de Loisirs).

Le règlement du transport scolaire établi par les services de la Région et du département doit être respecté dans sa totalité.

Dès la rentrée scolaire 2018/2019, tous les enfants qui empruntent le car devront obligatoirement être inscrits quotidiennement, faute de quoi ils pourront se voir refuser l'accès au car.

**Les enfants de l'école primaire qui se rendent au périscolaire le soir après les cours devront obligatoirement emprunter le grand car. Le petit car n'est à emprunter que pour les retours au domicile.**